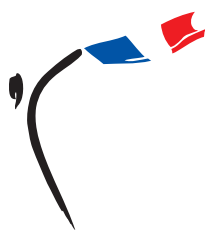




Faciliter la vie associative



Fédération Française de Gymnastique



● ESPACES SPECIFIQUES - GENERALITES

Le confort et la sécurité réduisent les risques.

Equipement

- Des surfaces d'affichage et d'écriture sont installées (tableaux, moniteurs...).
- Les liaisons téléphoniques relient les salles entre-elles.
- Le chauffage est silencieux et fournit 19° par -20° à l'extérieur.
- Une aération est prévue (envisager une climatisation).
- L'éclairage naturel est utilisé et des stores prévus contre l'éblouissement.
L'éclairage électrique est réglable (300 lux-500 lux-700 lux, ou plus pour les compétitions 1200 lux).
- La sonorisation est intégrée dans la salle et en liaison avec les autres salles et annexes.
- Des espaces pour filmer et visionner directement dans la salle sont prévus.
- Des prises électriques sont installées tout autour de la salle.

Aire d'entraînement

- Les règles d'utilisation des installations sont affichées sur les emplacements de travail et à hauteur de lecture.
- Les agrès sont regroupés de façon à créer des unités pédagogiques.
- Le matériel pédagogique est placé à proximité des engins.
- Les aires de rangement sont facilement accessibles.
- Sous et autour des agrès, les tapis sont de même hauteur.
- Des points d'eau (fontaines ou bonbonnes d'eau) sont facilement accessibles pour les gymnastes.
- La maintenance des appareils est assurée par du personnel qualifié.

